Vol. XXI. Saint-Boniface, Manitoba, 24 Février 1892. No. 20.

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES:

1ère insertion, par ligne....... 12 cts
Chaque insertion subséquente 10 "

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
LE MERCREDI DE CHAQUE SEMAINE
A SAINT-BONIFACE, MANITOBA
Par la Cie Canadienne de Publication.

Toute communication concernant le journal doit être adressée à
EDMOND TRUDEL,
Directeur,
Saint-Boniface, Man.
Canada.

VARIÉTÉS

LA NEIGE

BERCEUSE

Fleurs d'amandier et fleurs de neige,
Jours de décembre et jours d'avril,
Le printemps, quand reviendra-t-il?
Hélas! que sais-je?

Décembre est noir, avril est clair...
Ma bien-aimée est dans la chambre...
Les papillons volent dans l'air,
Les papillons blancs de décembre.

Avril est clair, décembre est noir...
(Oh! chère enfant, comme je t'aime!)
Qui veut la voir la neige blême?
Qui veut la voir?

Edredon chaud pour l'avalanche,
Duvet plus fin pour le bas lieu...
La bien-aimée est au milieu
Du lit blanc dans l'alcôve blanche.

Sur le sein nu des prés bombés,
Sur les épaules des collines,
Tombez, flottantes mousselines,
Tombez! tombez!

Bonsoir à la source endormie,
Les yeux de glaces sont fermés...
Dors, mon amour, allons, dormez,
Ma belle amie.

Le verglas polit les cailloux,
Le givre fait de la dentelle;
La neige lente que fait elle?...
Ma belle amie endormez-vous.

Fleurs d'amandier et fleurs de neige,
Jours de décembre et jours d'avril,
Le printemps quand reviendra-t-il?...
Hélas! que sais-je?

EDOUARD PAILLERON.

ALBANE

I

Assise devant son pupitre, Albane couvrait lentement le papier d'une écriture incertaine d'enfant et ne quittait son buvard des yeux que pour les jeter d'une interrogation furtive et inquiète sur la porte close. Puis, elle s'absorbait de nouveau, l'oreille toujours au guet, en garde contre une surprise. Cependant l'obsession de cette crainte embrouillait ses idées, et le grincement de la plume alors s'interrompait, tandis que l'enfant grattait son front rebelle de l'extrémité du manche ou en mordillait le bois de ses quenottes impatientes...

Peu à peu, la fièvre lui monta aux joues, bourdonna à ses tempes; les prunelles d'Albane se diamantèrent de larmes, des larmes lentes, lourdes, silencieuses, qui s'écrasaient sur le papier, embuant l'encre fraîche d'auréoles violettes.

Tout en pleurant, l'enfant laissait voleter sur sa bouche éclose un tendre sourire, son cœur ne se noyait point d'une pluie d'orage, il se dilatait sous la rosée fécondante.

Maintenant toute inquiétude s'était évanouie. Incarnée en l'efflorescence de son rêve, Albane se livrait à son épanouissement. Les mots se bousculaient sous sa plume inhabile à traduire le débordement de la pensée; elle riait, la fillette, elle riait et pleurait...

O douces larmes!

Courbée, ses lourdes boucles dorées retombant sur le front d'où elle les chassait d'une impatiente secousse de tête, Albane ouvrit parfois son poing gauche fermé sur une miniature qu'elle élevait à son baiser; de cette contemplation, de cette caresse, naissait en son cœur une inspiration nouvelle qui lui faisait couvrir les pages.

Albane avait neuf ans.

Elle vivait auprès de sa mère, l'exquise Gisèle de Marsange, la mondaine si fêtée naguère, aujourd'hui tenue à une existence plus réservée par suite de l'absence de son mari.

Cette absence masquait une séparation tacite. La désunion du ménage s'était produite sans cause apparente. Bien que très lancée, Mme de Marsange n'avait donné prise à aucune médisance justifiée, à aucun commentaire de nature à altérer la sérénité d'un mari. On avait pu seulement remarquer certaines dissonnances de goûts et de caractère entre Gisèle et Roger.

Roger de Marsange avait la réputation d'être un esprit sérieux, adonné aux études savantes; aussi avait-on été quelque peu surpris, dans le cercle de ses intimes, de le voir lier sa vie à celle de Melle Gisèle de Rhénage. L'éducation ultra-mondaine de la jeune fille, ses hardiesses d'écuyère, ses prouesses de patineuse, sa liberté d'allures, le tourbillon de fêtes qui dévorait sa vie, avaient semblé peu de nature à s'assimiler l'existence un peu sévère de Marsange. Mais ces réflexions s'étaient arrêtées au petit nombre des amis de Roger; le monde, qui le connaissait peu, vu ses habitudes casanières, n'avait considéré de ce mariage que l'union assortie de deux fortunes et de deux familles qui marchaient de pair.

Très épris, Roger avait paru condescendre de bonne grâce aux goûts de sa femme. D'ailleurs, une rapide promesse de maternité avait bientôt confiné Gisèle au logis. Elle n'aimait le monde que pour y paraître avec tous ses avantages; aussi se claustra-t-elle d'elle-même, ce qui toucha son mari, qui crut voir d'autres causes à ce renoncement. Malheureusement, dans les perpétuels tête-à-tête que cette réclusion établit entre Gisèle et Roger, celui-ci reconnut bien vite la pauvreté d'instruction de sa femme, à qui le papotage mondain prêtait un vernis d'esprit. Roger eût désiré faire de Gisèle la confidente de ses projets et de ses travaux; il s'en abstint en la trouvant rétive aux causeries sérieuses et en la voyant bâiller à ses enthousiasmes. Vaillamment, sans se rebuter, il entreprit de recommencer cette éducation frivole; mais Gisèle tantôt ne l'écoutait que d'une oreille distraite, comme se courbant par condescendance à une corvée dont elle dissimulait mal l'ennui, tantôt elle lui fermait la bouche d'une caresse et l'étourdissait de chatteries auxquelles s'engluait sa tendresse d'homme.

Cependant, à part lui, une fois seul, Marsange devinait le triste dessous de ces expansions qui lui eussent été si douces s'il n'en avait pas pénétré la rouerie; il souriait pourtant d'une bouche mélancolique, excusant même Gisèle, réservant ses reproches intimes aux parents qui avaient si mal préparé l'éclosion de cette âme.

Le premier désaccord grave naquit du procédé dont se servit Gisèle pour éluder l'obligation de nourrir sa fille. M. de Marsange déclarait que là était le devoir primordial d'une mère; Gisèle s'en défendait comme d'une atteinte à son indépendance et à sa réalité. Elle sembla céder cependant devant le reproche muet des regards de Roger, mais elle s'entendit secrètement avec son docteur, qui, galamment, déclara au mari que la jeune mère n'était pas assez robuste pour allaiter son enfant. Roger dut céder sous peine de passer pour un bourreau, mais il ne fut pas dupe du prétexte invoqué: la santé dont faisait preuve Gisèle dans sa vie de plaisirs démentait trop éloquemment cette assertion.

Lassé, dès lors, par le mouvement dans lequel, l'amour seul l'avait fait suivre sa femme, Roger abandonna celle-ci à ses goûts pour se rattacher aux siens. Durant ses soirées solitaires, le père s'enfermait avec la petite Albane, dont il s'ingéniait à éclairer l'intelligence naissante et à façonner le caractère. Il tenait à ce que sa fille fût une vraie femme, la digne compagne d'un homme de cœur, une épouse et une mère, enfin!

Quand l'heure du coucher de la fillette était venue, Roger la regardait mettre au lit et, congédiant la bonne, restait auprès d'Albane, gardant dans la main la menotte jusqu'à ce que le sommeil interrompît le tendre babillage de l'enfant. Il passait alors doucement dans son cabinet de travail, qu'il avait voulu contigu à la chambre de sa fille, et se mettait à l'œuvre, laissant entr'ouverte la porte par laquelle lui parvenait l'haleine égale de sa chérie. Et si parfois la pensée était rebelle, il posait sa plume, revenait au chevet et regardait dormir son enfant.

Graduellement, le ménage avait pris l'allure de tant d'unions mondaines qui voient les époux, réunis aux heures de repas, s'en aller après séparément chacun à ses affaires ou à ses plaisirs.

Albane grandissait. Le père s'était fait son éducateur, pardessus la gouvernante choisie par Gisèle. Il réservait à lui seul la culture de ce jeune cerveau et de ce tendre cœur. Il contrôlait et dirigeait ses premières études, évitant d'alourdir l'intelligence à son éveil, et il avait la joie de voir lever le bon grain dans ce terrain qu'il ensemençait.

Gisèle, de son côté, avait des explosions de tendresse pour sa fille; après l'avoir négligée plusieurs jours, elle la mangeait de baisers, la comblait de jouets coûteux, la parait comme une poupée, puis, de nouveau, l'oubliait. —Que voulez-vous? on entrait dans la période du concours hippique!—Et, un beau jour, au cours duquel elle s'ennuyait, elle se reprochait sa négligence, arrivait les mains pleines de friandises, pomponnait Albane et la traînait partout avec elle.

D'autre part, les travaux de M. de Marsange lui avaient mérité, dans le monde des hautes études, une notoriété qui l'obligeait à s'absenter plus fréquemment; mais, au retour, il ne se couchait jamais sans avoir embrassé Albane.

II

Une nuit, il trouva le lit de l'enfant déserté.

Il sonna violemment et apprit que madame avait mené mademoiselle au Théâtre des Variétés.

Au retour, Gisèle en entrant dans sa chambre, trouva M. de Marsange adossé à la cheminée. L'homme parla en maître. Il n'entendait pas d'une éducation semblable pour Albane. Désormais, lui seul règlerait les sorties de l'enfant.

Gisèle se révolta: leurs droits sur Albane étaient égaux; elle était sa fille, après tout, et elle était à sa place là où était sa mère!

—Sa mère? ricanna Roger. Vous vous nommez une mère, vous? Ah! certes non, Albane ne se modèlera pas sur vous; si cela devait être, je la préfèrerais morte!

Ainsi commencée, la querelle s'exaspéra en scène violente. Le mari dégonfla son cœur de toutes les amertumes amassées, comme d'une nausée qui lui serait montée aux lèvres. Blême, Gisèle répliquait, mordant son mouchoir, lacérant ses dentelles. Des mots irréparables furent prononcés, abattant la barrière d'indifférence élevée entre les deux époux pour les séparer de la profondeur insondable d'un abîme.

Comme Roger, dès le lendemain, posait les bases d'une séparation nécessaire, le brusque effondrement d'un grand établissement de crédit auquel il avait confié ses capitaux, le laissa ruiné.

Il ne pouvait plus songer à prendre avec lui sa fille, forcé qu'il était, pour vivre indépendant, d'accepter une mission scientifique de l'Etat; il partit le désespoir au cœur abandonnant l'enfant à la mère.

Depuis deux ans déjà, il était absent, et par cette grise journée du 31 décembre, pour la seconde fois Albane songeait que l'année nouvelle s'ouvrirait sans que le père eût les caresses de sa fille chérie, sans qu'elle donna et reçut les baisers d'autrefois; aussi, le cœur gros, mais réjoui à la pensée que son papa verrait qu'elle ne l'avait pas oublié, lui écrivait-elle, bien qu'elle ne sût point où était son père chéri, mais comptant sur sa tendresse pour que sa lettre parvînt jusqu'à lui.

III

Accoudée au bras d'une chauffeuse, la tête pesant sur la paume ouverte de la main, Gisèle grillait ses petits souillers à la haute flambée de l'âtre. Vague, son œil s'accrochait aux reflets chatoyants qui dansaient aux miroitements des peluches, aux feux qui se brisaient aux facettes des glaces biseautées. Peu à peu, sa rêverie remontait les années écoulées dans la mélancolie que répandait dans l'âme de Gisèle l'année finissante. Depuis son isolement, la jeune femme avait éprouvé des découragements, des lassitudes qui, de plus en plus, lui faisaient sonder le vide de son existence. Et au souvenir évoqué de la jeunesse de ses amours, elle eut comme une perception aigue et rapide d'avoir passé à côté du bonheur.

Elle frisonna.

Mais déjà elle se remémorait les paroles cinglantes dont Roger l'avait souffletée, et son orgueil ulcéré en elle fermentait la haine. Cependant, cet homme qui l'avait si odieusement traitée avait eu pour elle, au printemps de leur union, de si suaves caresses, de si exquises délicatesses de cœur! Chaque meuble, chaque pli de rideaux, chaque heure sonnée répandaient autour d'elle l'essaim des doux sevenirs....

Comment s'était-il donc transformé en maître impérieux et brutal, après plusieurs années d'indifférence et d'inertie? Au souvenir de la scène qui avait consommé leur désunion, Gisèle tremblait encore non sans éprouver cette fascination que l'être vaincu ressent devant l'empire de son dompteur. La force mâle du caractère a plus de puissance sur l'âme de la femme que toutes les complaisances. Mais Gisèle ne voulait pas s'avouer ces choses, encore moins que les premiers torts vinssent de sa part; seul Roger était coupable, quoique ce coupable la fît trembler.

Elle invoquait contre lui jusqu'à la fierté qui l'avait fait s'exiler silencieusement après la débâcle de sa fortune, lorsque, sur un mot de regret de lui, elle était prête à lui ouvrir son cœur; elle ne comprenait pas, ne voulait pas comprendre que cette démarche, venant d'elle, pouvait lui reconquérir son mari, tandis que la dignité de ce dernier lui interdisait ce mot qui eût semblé dicté par une pusillaminité d'âme dans l'infortune, par une défaillance de l'honneur.

Gisèle se rencoigna dans son fauteuil, d'un mouvement de dépit qui fronça ses sourcils délicats et raidit ses lèvres d'un pli rigide.

Elle avait gâché sa vie, soit! mais la faute en était à cet homme qui avait dit l'aimer et qu'elle croyait devoir aimer aussi.

—L'amour! quelle duperie! marmotta-t-elle dans sa colère...

Et, cependant, sous ses paupières montaient des larmes.

Malgré le ressentiment que Gisèle évoquait contre son mari, sa ligne de conduite nouvelle semblait s'être modelée insensiblement sur les idées de Roger.

La jeune femme, depuis sa séparation, avait, de jour en jour, restreint le cercle de ses relations et pris des habitudes plus casanières. Elle s'occupait assidûment d'Albane, de son éducation, de ses petits travaux. Elle-même s'était mise à lire, et ses lectures, bornées autrefois au roman du jour, s'étaient portées de préférence sur les livres fatigués par la main de M. de Marsange. Certains d'entre eux, qui d'abord avaient rebuté son esprit non préparé aux grandeurs de leurs vues, étaient devenus depuis ses compagnons favoris. Elle avait même lu les œuvres de son mari, mais simplement pour se rendre compte de la valeur de cet homme comme penseur, se disait-elle; elle se gardait bien de convenir, même avec elle-même, de l'impression qu'elle en avait conservée.

Gisèle redoutait d'entendre nommer son mari; ce nom la bouleversait; à son jugement, il était comme le ferment de son levain de haine, car elle n'eût pu expliquer autrement son trouble que par l'éclosion de l'amour, de cet amour vainqueur qui jaillit des sources mêmes de l'être après s'en être assimilé la sève... Et pouvait-elle aimer Roger?...

Le cartel appendu au mur tinta quatre heures. Un crépuscule gris comme une pluie de cendres tombait du ciel très bas. Gisèle étendit la main pour sonner et demander de la lumière, mais son bras retomba. Frileusement, elle se pelotonna dans sa chauffeuse et se reperdit dans ses rêves.

—Que fait Albane? songea-t-elle soudain.

Elle se leva, alluma un flambeau et gagna la salle d'études de l'enfant, l'ancien cabinet de travail du père; elle entra sans bruit.

L'enfant s'était endormie sur son pupitre, les mains croisées, la joue appuyée sur des feuillets de papier couverts d'écriture. Ses doigts avaient relaché la miniature, qus Gisèle vit tout d'abord, et qui, depuis peu, avait disparu de son coffret à bijoux: le portrait de Roger! Alors, elle attira doucement à elle les pages que ça et là détrempaient des taches humides, elle se rapprocha de la bougie et lut:

"Mon petit papa chéri,

"C'est demain la nouvelle année et j'ai bien de la peine à ne pas t'avoir ici pour te la souhaiter. Pourquoi restes-tu si longtemps loin de ta petite Albane? Comme je veux tout de même demain avoir mon cadeau de toi, je me fais tailler une robe pour ma poupée, tu sais, la grande, ma Camille que tu m'as donnée, et pour que ça soit un cadeau de toi, je me suis fait donner par maman la belle écharpe à raies que tu lui avais achetée.

"Je suis bien sage. Si tu étais là, j'aurais bien des fables à te réciter, maman dit que je sais les raconter. Elle est bien triste aussi, sans toi, maman. Elle reste maintenant presque tout le temps à la maison. Elle me fait travailler à ta place, mais c'est moins gentil qu'avec toi, qui avais toujours de si belles histoires à me raconter. Maman doit pourtant les savoir, ces histoires, car elle lit tous les jours dans tes livres, et c'est bien là que tu les trouvais, dis papa?

"C'est aussi maman qui, le soir, me borde dans mon lit, comme tu faisais, cher petit papa; mais ça ne fait rien, je voudrais que vous soyez là tous les deux, chacun d'un côté.

"Quelquefois, la nuit, je rêve que tu viens m'embrasser, comme tu faisais quand tu rentrais tard. Je te tends les bras, mais ce n'est jamais toi, c'est maman. Oh! je l'aime bien, va! Je suis bien contente qu'elle m'embrasse, mais je serais bien plus contente si tu étais là, avec elle.

"J'ai pris à maman ton portrait, que je couvre de caresses. Oh! je le lui rendrai, mais je voulais l'avoir près de moi pour t'écrire. Je ne sais pas où tu es, papa chéri, maman non plus, mais je mettrai ton nom sur l'enveloppe, et le bon Dieu te fera bien arriver ma lettre. Et reviens vite, vite, car j'ai bien vu, quand je lui demande où tu es, que maman pleure...

"ALBANE."

Gisèle pleurait.

L'enfant s'éveilla et s'effara à la vue de la lettre aux mains de sa mère en larmes.

Un pas hâtif gravissait l'escalier; la porte s'ouvrit brusquement; deux cris jaillirent:

—Papa!

—Roger!

M. de Marsange éleva dans ses bras sa fille qui avait couru à lui, l'enveloppa d'un baiser et d'un regard, puis, sèchement, il s'adressa à sa femme:

—Vous ne m'attendiez pas?... Je viens chercher Albane.

—Ma fille! cria Gisèle en s'élançant comme pour la reprendre.

Roger parut stupéfait de cette exclamation rugissante et de ce mouvement impétueux de passion maternelle; il reprit:

—Sans doute. Ma mission est terminée. Mon fondé de pouvoirs a sauvé de ma fortune passée de quoi m'assurer une aisance modeste, mais honorable; je puis donc désormais me consacrer à l'éducation d'Albane.

—Et moi?

—Vous? répliqua Roger, vous vous amuserez!

—Vous avez brisé la femme, supplia-t-elle, ne frappez pas la mère!

—Papa! papa! implora Albane, nous sommes si heureux de ton retour; ne fais pas de chagrin à maman!

—Tu l'aimes bien ta mère? interrogea Roger.

—Oh! oui!

—Mieux que moi? insista-t-il.

L'enfant hésita.

—Non! ce serait mentir. Je t'aime! j'aime maman! je vous aime tous deux autant. Je ne sais pas qui j'aime le mieux vrai! mais je serais bien malheureuse sans elle, comme je le suis sans toi.

—Tenez, mon ami, dit doucement Gisèle, voici la lettre que tout à l'heure Albane vous écrivait à mon insu.

Roger dévora les pages. Bientôt, ses yeux s'humectèrent. Les phrases de l'enfant relatant le changement d'habitudes de Gisèle illuminèrent son cerveau d'une révélation. Il regarda sa femme, la vit émue, palpitante; alors, il lui ouvrit largement les bras:

—Tu m'aimes donc?

A ce cri. Gisèle sentit s'éclore en elle les sentiments confusément germés et que son orgueil voulait croire haineux, tandis qu'ils étaient l'amour.

Elle s'abattit sur le cœur de son mari.

Et comme ils s'étreignaient, une tête blonde se glissa entre eux, deux petits bras nouèrent leurs cous, et les trois baisers se confondirent...

GEORGES DE LYS.

Le Manitoba.

Mercredi, 24 Fevrier 1892

AU PRINTEMPS

Un bon conseil ne vient jamais trop à bonne heure, c'est pourquoi nous anticipons un peu sur le soleil pour conseiller à nos lecteurs de se préparer tôt à faire leurs semailles. Toute excuse cessant, il faut que ces travaux soient faits en temps et lieu, si l'on veut que la terre nous rende plus que ce que nous lui confions

La récolte tardive nous a causé beaucoup de dommages chaque année, de même que le défaut de donner aux grains de semence toute l'attention qu'un sujet aussi important requiert. Nous avons publié sur ce dernier point une circulaire des marchands de grains de Winnipeg que nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs. Prenez toutes les peines en votre pouvoir pour semer à bonne heure et de bon grain, le meilleur que vous pouvez vous procurer.

Malgré ces précautions, il peut encore survenir des accidents ; mais il faut admettre qu'ils sont plus rares chez le cultivateur intelligent et soigneux que chez le négligent.

L'établissement de cercles agricoles ferait beaucoup de bien en cè sens Ces institutions devraient exister dans chacune de nos paroisses.

Les professions libérales, l'industrie, le commerce ont des associations où les intérêts respectifs sont discutés, où l'on étudie les moyens de promouvoir ces intérêts et d'écarter les obstacles qui viennent entraver leur développement : de là les chambres de commerce, les associations ouvrières, etc. Nous n'avons pas une ville dont le commerce soit un peu actif, qui n'ait sa chambre de commerce. Pourquoi le cultivateur seul resterait il isolé ? C'est pour mettre en commun les intérêts de cette classe, la première, la plus importante de toutes que l'on établit les cercles agricoles. Il est impossible de se former une idée exacte du bien qui ressort de ces institutions, avant d'en faire l'expérience. Et c'est si facile ! Vous vous réunissez dix, quinze, vingt cultivateurs et vous conversez, vous traitez de sujets agricoles qui sont à la portée de tous, et vous bénéficiez de l'expérience de tous et il n'y a personne qui n'ait quelque chose à apprendre. On ne peut pas dire, en agriculture, que "autant de têtes, autant de sentiments." Cet axiome n'a pas sa place ici. Le sol pour produire bien doit être traité de certaine manière et pas autrement. Celui-là seul qui emploie cette manière récoltera tout ce que sa terre est susceptible de donner. Supposons qu'il y en ait un qui connaisse cette bonne méthode, il l'inculque aux autres et voilà la routine disparue de chez dix, quinze ou vingt cultivateurs. Et dans combien d'autres cas, dans l'élevage des animaux, l'industrie laitière, etc., de la réunion, de la mise en commun des idées de plusieurs jaillissent des conclusions bienfaisantes pour la majorité.

Nous nous sommes éloignés de notre point de départ, en apparence, mais nous croyons, que s'il y avait dans chaque paroisse un cercle agricole, ce sujet du temps des semailles et du choix des grains, serait un des premiers à attirer l'attention.

Cette année, on nous dit qu'il y a encore beaucoup de battages à faire. Il faut se hâter et ne pas attendre trop tard pour terminer ce travail, si possible, pour ne pas retarder les semences quand l'époque en sera venue. Si vous le pouvez retardez plutôt les battages que les semailles. Du reste, les cultivateurs comprennent l'importance de ces questions mieux que nous.

LA COMMISSION ROYALE

Le rapport des commissaires royaux dans l'affaire du scandale du chemin de fer de la Baie des Chaleurs est publié. Les hons. juges Baby et Davidson adhèrent au rapport préliminaire blâmant MM. Mercier et Langelier.

Le président de la commission, l'hon. juge Jetté, diffère d'avec ses collègues ; tout en désaprouvant fortement la transaction Armstrong-Pacaud, il exonère entièrement le gouvernement et les ministres de toute connivence avec les *boodlers*.

Les deux rapports, tant de la majorité que de la minorité, sont élaborés et donnent des explications de tous les faits et sujets de l'enquête, mais les savants magistrats ne s'accordent pas dans toutes leurs conclusions. Les trois commissaires admettent la saleté de la transaction Armstrong-Pacaud ; ce sur quoi ils diffèrent, c'est la participation des ministres.

La presse libérale jette les hauts cris, elle clame l'innocence de M. Mercier et de ses collègues, et la partialité et l'esprit de parti qui a guidé les juges Baby et Davidson, tandis que l'hon. juge Jetté est porté aux nues. Pour notre part, nous croyons à l'impartialité et à l'intégrité des trois magistrats ; ils ont différé d'opinion ; mais cela arrive tous les jours. Il est pénible de voir prêter à notre magistrature des motifs qu'elle ignore même. Cette accusation d'esprit de parti est une arme dont il faut se servir avec beaucoup de précaution, car enfin on la lance, parce que nos adversaires n'ont pas agi dans notre sens, et c'est peut-être l'esprit de parti qui nous guide à parler ainsi. Puis, nos adversaires n'ont-ils pas le même droit que nous de porter la même accusation contre ceux qui n'arrivent pas aux conclusions qu'ils attendent.

Les trois magistrats ont fait leur devoir et la presse, de quelque parti, n'est pas justifiable de les attaquer, de les condamner pour leur verdict consciencieux. Qui des trois a tort ? D'après les libéraux ce sont les juges Baby et Davidson, d'après les conservateurs c'est le juge Jetté, et les deux sont peut être sincères. Mais le fait reste, que de trois magistrats intègres, habiles, deux ont condamné M Mercier, tandis que l'autre ne le trouve pas coupable de participation à un boodlage honteux, que s'est distribué son entourage immédiat, ses commensaux.

CRISE MINISTERIELLE EN FRANCE

Une des grandes surprises de la semaine dernière ça été la chute inopinée du cabinet de Freycinet sur le projet de loi du ministre des cultes Fallières, relatif au droit d'association. Cette mesure était dirigée contre les catholiques. Au premier article le projet disait que le droit d'association était facultatif à tous, sans autorisation préalable, mais au second l'on énumérait les conditions auxquelles serait tolérée une association. Il devait être fait une déclaration du nom et de l'objet de l'association, une liste de ses membres tant du pays qu'étrangers. Les associations religieuses étaient spécialement affectées par les points suivants : "Tout membre d'une association aura droit d'intervenir en tout temps et de demander le remboursement de ses contributions, ce à quoi l'association ne pourra faire aucune opposition. La loi décrétait que les associations ne posséderaient en fait d'immeubles que le strict nécessaire ; que les hôpitaux n'auraient pas plus de fonds qu'il n'en serait requis pour leur entretien et ne serviraient pas de domicile à l'association. Il était de plus interdit aux étrangers de posséder des immeubles et de recevoir des dons à titre quelconque. Chaque infraction était passible d'emprisonnement."

Voici en substance la loi tyrannique et anti-religiense que le gouvernement a voulu imposer à la France. Le vote des députés 304 contre, 112 pour, a vite fait justice de la mesure. Le résultat a été accueilli avec enthousiasme par tous, excepté les radicaux.

Ce vote est l'indice d'une réaction favorable en France. L'œuvre du cardinal Lavigerie, œuvre patriotique et pacificatrice s'il en fût, commence à donner des résultats. Et d'un autre côté, l'on peut voir là, une fois de plus, le tact admirable de Léon XIII qui a favorisé le cardinal.

"La France, disait récemment le Pape, est une grande nation dont l'esprit de religion et la générosité, s'ils ne la tiennent pas toujours dans la voie droite qui convienne le mieux à ses intérêts, réussissent toujours à la ramener à la verité. Je prie, et j'agis conformément à ma prière, je prie Dieu de mettre fin aux querelles stériles qui l'affaiblissent. Chacun peut avoir ses préférences. Mais dans le champ d'action il ne doit pas y avoir autre chose que le gouvernement que la France s'est choisi. La république est une forme de gouvernement aussi légitime que tout autre. Grâce à sa force, en dépit de ses ennemis, la France se relèvera à son ancienne grandeur J'apprends avec gratitude, que malgré ses ressources militaires, malgré le courage reconnu de ses fils, elle garde une prudence et une patience louables. Qu'elle veuille seulement écarter les dissentions qui entravent ses progrès et paralysent son influence ; qu'elle mette de côté les persécutions inutiles et elle se replacera bientôt dans l'univers, au rang glorieux qui lui appartient."

Ces paroles ont pénétré au cœur de tous ceux qui ne sont pas ouvertement hostiles à l'Eglise. Le gouvernement avait préparé alors son projet de loi, il s'est obstiné à le maintenir et le vote de jeudi est venu le renverser, et ce vote est, disent les dépêches, la condamnation de toute la politique du gouvernement au même sujet. C'est une belle revendication de l'archevêque d'Aix.

Oui, espérons que la France reste dans cette voie, qui n'est pas nouvelle pour elle ; qu'elle prête l'oreille aux enseignements de l'Eglise dont elle est la fille aînée, et comme le dit Léon XIII, elle marchera toujours au premier rang des nations.

On parle de Léon Say ou de M. Constans comme successeurs probables de M. de Freycinet.

UN CONTRASTE

L'hon. M. Patterson, secrétaire d'Etat, vient d'être élu à West Huron, contre M. Cameron, par vingt voix de majorité. Ce comté était auparavant libéral.

Si, d'un côté, les conservateurs se raffermissent à Ottawa, le gouvernement libéral de M Mowat est loin de perdre du terrain. Kingston, qui vient d'élire M. Metcalfe, conservateur, en remplacement de Sir John Macdonald, a élu hier M Harty, libéral et catholique, par 705 voix de majorité, pour la chambre locale. M. Metcalfe représentait auparavant Kingston à cette chambre. A Renfrew-Nord, un candidat libéral l'a emporté par 421 voix sur un candidat indépendant.

Ce ne peut être certainement l'esprit de parti qui guide les électeurs de la province d'Ontario. Conservateurs à Ottawa, ils sont libéraux à Toronto. Ils ont confiance aux deux administrations qui les régissent. La réciprocité ne les attire pas.

A West-Huron les forces des deux partis se sont mesurées ; si l'on tient compte de l'attitude passée de ce comté, c'est la plus belle victoire que l'administration Abbott ait encore remportée.

Nouvelles Religieuses

Les exercices des Quarante-Heures commencent dimanche à la cathédrale et se termineront mardi.

Monseigneur Pascal, vicaire apostolique de la Saskatchewan, après avoir conféré les Ordres Sacrés à M. l'abbé Lemieux, à Régina, est parti lundi pour Saint-Albert où il va voir Monseigneur Grandin. En revenant, Sa Grandeur se rendra à Saint-Boniface. Il arrivera probablement ici dans la deuxième semaine de mars.

Messieurs les abbés Gauthier et Lavigne, tous deux diacres, seront probablement ordonnés prêtres à la Saint-Joseph. On espère que Monseigneur l'Archevêque sera assez rétabli pour jouir de la consolation de donner deux nouveaux prêtres à son clergé ; deux prêtres qui ont fait la partie la plus importante de leurs études classiques et théologiques à Saint-Boniface.

Nous apprenons avec regret que la Révérende Sœur Jean est grièvement malade à la maison vicariale des Sœurs de la Charité de cette ville. Cette jeune religieuse qui n'a guère plus de trois ans de profession, est fille de notre estimable concitoyen M. François Jean. Il est pénible de la voir sitôt ravie à l'affection de sa famille et à celle de sa communauté, lorsque surtout les qualités dont elle est douée faisaient entrevoir une carrière pleine d'utilité pour le prochain et de mérites pour elle-même.

Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque a pu célébrer la sainte messe dimanche pour la première fois depuis cinq semaines. Sa Grandeur éprouve un mieux bien marqué ; cependant les forces ne reviennent que lentement.

Le Révérend Père Fourmond, comme on doit s'y attendre à son âge, est dans un état précaire par suite de la terrible opération qu'il a subie. Le Révérend Père Lecoq qui est venu avec lui attend la tournure que prendra la maladie de son vénérable compagnon avant de retourner à sa mission de Saint-Louis de Langevin.

Un évêque, Mgr Ayres Gouvela, a été nommé ministre de la justice au Portugal, dans le nouveau gouvernement qui vient d'être formé

Une décision des Chambres de l'Equateur vient de conférer à l'Eglise le principal rôle dans la célébration du quatre centième anniversaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb. Les fêtes auront lieu au commencement d'octobre.

Les catholiques d'Allemagne vont obtenir une loi pour l'enseignement de la religion dans les écoles. Les protestants auront des instituteurs protestants, les catholiques, des instituteurs catholiques. Les communes choisiront leurs instituteurs ; les pères de familles et le clergé auront le droit de surveiller les écoles.

Le concours a été tel auprès du corps du cardinal Manning, qu'il n'a pas fallu moins de 700 agents de police pour maintenir la circulation. Les modestes rideaux de l'appartement particulier de Mgr Manning ont été déchiquetés par la foule désireuse d'avoir un souvenir du "grand prélat".—La mort du duc de Clarence a montré une fois de plus la sincère affection du peuple anglais pour les membres de la famille royale. Le respect de la foule pour les dépositaires de l'autorité devient assez rare pour mériter d'être signalé, quand il y a lieu.

La Compagnie de Jésus serait, dit-on, sur le point d'être chargée des missions de la partie nord-est du Congo.

La révision de la Constitution est actuellement débattue dans les chambres Belges. — On se plaint beaucoup du traité de commerce conclu avec l'Allemagne.—Personne n'a encore pu savoir les confidences que M. Wœste a reçues et faites à Rome. Une discrétion si rare aujourd'hui vaut la peine d'être mentionnée.

COMMUNICATIONS

LE RÉV. PÈRE LACOMBE ET LE PACIFIQUE CANADIEN

Tout le monde connait le R. P. Lacombe, ce vieux pionnier missionnaire du Nord-Ouest.

Le Père Lacombe est le type du missionnaire. Arrivé ici pour le cinquantenaire des Oblats, il est encore parmi nous. Messieurs les curés voudraient tous l'avoir pour adresser la parole à leurs paroissiens.

Mais le R. P. Lacombe compte des amis et des admirateurs dans toutes les classes de la société. Un exemple :

Samedi soir, le bon missionnaire dinait chez M. Van Horne, président de la compagnie du Pacifique Canadien. Plusieurs membres de cette puissante compagnie s'étaient donné rendez-vous chez M. Van Horne, afin de jouir de la présence du Père Lacombe.

Nous sommes heureux de saisir cette occasion pour remercier M. Van Horne de l'affection qu'il porte à l'infatigable apôtre de notre grand Nord.

L'habile président, en homme d'affaire et en ami de la civilisation chrétienne, a su se conquérir l'estime et l'attachement des missionnaires du Nord-Ouest. M. Van Horne s'est toujours montré libéral et plein d'attention pour venir en aide aux hommes apostoliques qui se dévouent depuis longtemps, à l'évangélisation des sauvages.

Le premier président du C. P R. était aussi l'ami du Père Lacombe.

Lord Mount Stephens appelait souvent l'humble religieux dans son château ; il le faisait asseoir à sa table en compagnie d'une brillante société.

Si on est étonné de cette conduite, en apparence étrange, de la part d'hommes de nationalité et de condition si différentes, qu'on parcourt l'histoire de la construction du colossal chemin de fer du C. P. R. On y verra les services que le Père Lacombe a rendus à la compagnie.

La Providence avait placé le vieux missionnaire pour servir d'intermédiaire dans des circonstances très difficiles.

Au nom du Canada, nous sommes heureux d'offrir les remerciements les plus sincères à M. Van Horne et à ses officiers subalternes pour la bonté qu'ils témoignent à notre vieil ami du Nord-Ouest.

LE FANATISME

(Spécial au *Manitoba*.)

La Minerve du 10 février publie une lettre du Nord-Ouest dans laquelle on voit que le fanatisme protestant est toujours à l'œuvre contre les catholiques. Je dis fanatisme protestant et non fanatisme de race, car si nous étions protestants et si le peuple anglais était catholique, nous serions avec ce peuple dans les meilleurs termes possibles. Je suis persuadé qu'il nous reconnaît de très belles qualités et qu'il est loin de nous croire inférieurs à lui en mérite. De notre côté, nous savons lui rendre le même hommage. Le peuple anglais est certainement un beau peuple, et s'il n'avait pas ce fanatisme de secte qui dépare ses belles qualités sociales, il serait le plus beau peuple du monde et mériterait encore ces mots de Saint-Grégoire : *Non sunt angli sed angeli.* Malheureusement, son fanatisme gâte tout chez lui, et si l'histoire a une si longue suite de crimes à lui reprocher comme nation, c'est qu'il a eu le malheur de se laisser guider toujours par un fanatisme aveugle dans ses rapports avec les autres peuples.

Partout où il arrive, il veut s'imposer seul, non pas parce qu'il est Anglais, il a trop de bon sens pratique pour cela, mais uniquement parce qu'il est protestant et que sa religion le rend intolérant envers les autres. Il persécute même quand on ne lui voit aucun motif de persécuter. Comme homme, l'Anglais n'est pas plus cruel que l'Allemand ou l'Espagnol. J'ai connu des Anglais catholiques qui étaient des types parfaits de modération, de bonté et de douceur, et dont les vertus auraient fait honneur à n'importe quelle nation, tandis que j'ai connu des Français protestants qui étaient insupportables, au suprême degré.

Ce qui dépare le peuple, c'est l'erreur et non le sang. Le catholicisme, à son apparition sur la terre, a fait disparaître la cruauté chez toutes les nations dans le sein desquelles il s'est implanté. Plus les peuples ont été catholiques, plus leurs mœurs ont été douces et sociales. L'hérésie seule ou l'impiété les a ramenés au fanatisme, à la cruauté et à la tyrannie. Le catholicisme porte à l'amour et la charité ; l'hérésie porte à la haine et l'intolérance. Quand parfois, l'histoire nous parle de catholiques intolérants, c'est parce qu'ils étaient mauvais catholiques.

Les guerres de races sont rares ; au fond, il y a toujours une question de religion, et c'est l'erreur qui attaque.

Aimons les Anglais, mais détestons leur fanatisme agressif qui nous menace sans cesse. Sachons leur opposer une noble résistance ; soyons fermes dans la foi, en même temps que tolérants pour tout ce qui peut se tolérer ; mais surtout, remettons notre cause entre les mains de Dieu, ayant soin de nous rendre dignes de l'appui d'en Haut.

Au psaume IIIme, le saint roi David, entouré d'ennemis, s'écriait :

Domine quid multiplicati sunt qui tribulant me. Seigneur pourquoi le nombre de ceux qui me persécutent s'est-il si fort augmenté ? Mais tout aussitôt, il ajoute :

Non timebo millia populi circumdantis me. Je ne craindrai point ces milliers de peuples qui m'environnent.

Le salut vient du Seigneu. *Domini est salus.*

Nous n'avons pas plus raison de craindre aujourd'hui qu'alors ; seulement, sachons correspondre aux desseins de Dieu sur nous.

G. DUGAS, Ptre.

LETTRE DE M. CASGRAIN

Sus aux Boodlers !

A Monsieur le Rédacteur du
Morning Chronicle,

MONSIEUR, — Le bon Fénélon a écrit, quelque part ce qui suit : "J'aime mieux ma famille que moi-même, j'aime mieux mon pays que ma famille et j'aime mieux le genre humain que mon pays." Je n'ai jamais oublié ces paroles depuis que je les ai apprises au collège. Je ne suis pas orateur, ni puissant écrivain. Je suis un rude citoyen qui aime son pays avant tout et pardessus tout. Ceux qui ont appris à me connaître peuvent me rendre ce témoignage. A ce moment critique, au milieu de la tourmente dans laquelle s'agite et se débat la foule dévoyée, qu'il me soit permis de faire entendre mon humble, ma ferme voix—qu'il me soit permis de dire à mes concitoyens anglais, aussi clairement que possible, ce que je pense de la lutte Angers-Mercier.

Peut-on maintenant douter qu'il y ait "quelque chose de pourri dans l'Etat du Danemark ?"

Je n'ai pas besoin du rapport d'un, de deux ou de trois commissaires pour me former une opinion au sujet du boodlage Pacaud. Les faits bruts ne demandent pas d'explication. Pour moi, le seul fait que Armstrong ne s'est pas adressé, ne pouvait pas s'adresser et n'a pas osé s'adresser directement aux ministres pour demander leur protection contre les exigences monstrueuses de Pacaud, et qu'il ait eu à payer un péage de $100,000 est suffisant pour me décider à condamner toute administration de ce genre.

Le fait que $15,000 de cette somme ont directement servi à payer pour autant, les billets promissoires des ministres, est aussi très significatif.

Et aujourd'hui que ces ministres savent d'où est venu cet argent, et qu'il a coulé à travers le coffre public, grâce à leur négligence, sinon à leur complicité, ne sont ils pas d'après l'équité, l'honneur et leur serment d'office, obligés de le remettre là où il a été pris ? Est-ce qu'ils ont agi ainsi ?

A ceux qui pour eux plaident ignorance, je poserai cette simple question : Permettraient-ils que la même transaction se renouvelât demain ?

En dehors de cette question exclusivement soumise aux commissaires, qui pourrait maintenant approuver la transaction Langlais considérée même isolément ? Comment ! On a fait à ce dernier une simple avance en anticipation de marchandises à être livrées. Sur cette avance on a déposé $25,000 au crédit de M. Mercier en ayant soin de transporter ce dépôt d'une banque à l'autre et Langlais n'en serait pas l'instrument, la dupe ? C'est à M. Langlais d'en donner l'explication.

Pourquoi M. Mercier ne se présente-t-il pas honnêtement devant la commission actuelle et n'explique-t-il pas toute cette affaire qui est si étrange ? En agissant ainsi, il ferait mieux que de publier des déclarations solennelles (non assermentées) et *ex-parte*, sans contre-interrogatoire. N'est-il pas surprenant que $25,000 aient été placées à son crédit et qu'il soit resté un an sans le savoir, malgré qu'il eût son livre de banque sans cesse devant les yeux. Un Rotschild lui-même n'oublierait pas de jeter un coup d'œil sur un petit item de $25 000.

Si M. Mercier est si peu occupé de ses affaires, cela ne prouve guère en sa faveur comme administrateur de la fortune publique.

Je me suis hardiment déclaré contre lui et ses partisans et la *civium ardor rara jubentium* me laisse indifférent. Ni la crainte, ni les faveurs, ni l'amitié ne me détourneront de ma voie. J'ai pleine confiance que je combats pour la bonne cause. Tous les honnêtes gens, je n'en doute pas, approuveront ma conduite et comprendront mes motifs. La plupart de mes concitoyens anglais me donneront leur chaleureux et cordial appui. J'ai confiance en eux. Il ne s'agit plus de s'arrêter aux bons souhaits et aux vœux stériles. Il faut se mettre à l'œuvre afin qu'on ne puisse pas dire en cette crise que l'honnêteté est insensée et perd ce pour quoi elle travaille.

Je suis prêt à admettre chez M. Mercier, toutes les qualités d'un politicien retors ; je suis prêt à vanter ses talents, son habileté, son éloquence, etc. Mais enfin, tout cela a abouti à quelque chose de semblable au fiasco Boulanger et même à quelque chose de pis, pour le bien et l'honneur de la nation. On peut appliquer à M. Mercier ce vers de la tragédie de Caton : "Maudites soient ses vertus, elles ont causé la ruine de sa patrie."

Si mon appel ne trouve aucun écho dans le public, permettez-moi de suggérer une alternative.

Nous avons un riche Américain qui est l'hôte de la cité de Montréal. Son nom est Buckley de Frisco. Son utilité a cessé à San Francisco, pour le moment. Nous pouvons l'engager comme mécanicien de première classe pour conduire notre machine gouvernementale. Ce serait moins dispendieux et nous en saurions le prix, disons : $7,000 nettes par tête, dans la législature, et ses profits personnels estimés à $100,000 par année. Ainsi nous en aurions le dernier mot.—N'ayons qu'un boodler. Ce serait évidemment moins cher si le peuple ne veut pas lui-même faire fonctionner la machine.

P. B. CASGRAIN.

Québec, 13 février 1892.

TERRES DES ECOLES

M. Joseph Wolf, encanteur du gouvernement fédéral aux ventes récentes des terres des écoles, donne le tableau suivant des ventes qu'il a effectuées :

	No. de lots.	No. d'acres.	Prix moyen par acre.	Total.
Morden	76	11,963,40	$8 93	$106,963 77
Pilot Mound	11	1,585,00	6 19	9,626 00
Glenboro	33	5,266.26	9 37	48,997 66
Portage la Prairie	9	1,292,00	8 30	10,450 00
Minnedosa	31	4,960,00	7 72	38,304 00
Brandon	110	15,675,07	8 10	127,166 95
Winnipeg	41	6,382,88	5 50	35,374 49
Deloraine	37	5,917.00	7 80	44,699 00
	348	53,030,59	$7 94	$421,517 76

LES CONFERENCES DE M. CHAPAIS

Après avoir visité les principaux centres du district de Provencher, M. J. C. Chapais, assistant commissaire de l'industrie laitière du Canada, est parti pour aller visiter le sud et l'ouest de la province.

Après cette visite M. Chapais donnera des conférences aux endroits suivants :

Saint-Charles, le lundi 7 mars ;
Saint-François-Xavier Est, le mardi 8 mars ;
Saint-François-Xavier Ouest, le mercredi 9 mars ;
Saint-Eustache, le jeudi 10 mars ;
Lac des Chênes (Oak Lake), le samedi 12 mars ;
Saint-Alphonse, le lundi 14 mars ;
Somerset (Saint-Léon), le mardi 15 mars ;
Notre-Dame de Lourdes, le mercredi 16 mars.

M J C CHAPAIS A SAINT-PIERRE ET SAINT-NORBERT

Bien que le temps fut défavorable, qu'une violente tempête de neige empêchât les gens éloignés d'assister à l'assemblée, il y avait foule, vendredi, le 12 courant, à la salle du conseil, pour entendre la conférence de M. l'assistant-commissaire de l'Industrie Laitière. Cette conférence, dans un langage concis, clair et précis, intéressa vivement l'auditoire. M. Chapais signala d'abord à l'attention de ses auditeurs le rôle important que joue actuellement l'industrie laitière dans l'agriculture de ce pays, les principaux défauts qui accompagnent l'élevage, les soins et l'alimentation du betail en cette province, et indiqua la manière d'y remédier. Il décrivit la construction d'un silo, la manière de le remplir, et indiqua comment s'y prendre pour conserver les fourrages verts dans un silo, et termina ses remarques en passant en revue les avantages et les ressources de cette province comme champ d'émigration.

A SAINT-NORBERT.

Vendredi, le 19 courant, M. J. C. Chapais répéta sa conférence devant un auditoire composé de la majorité des cultivateurs de Saint-Norbert et de Royal qui le reçurent avec enthousiasme. M. S. M. Barré, qui s'y trouvait, attira l'attention de l'auditoire sur le fait que de grandes quantités de lard, jambon, etc., sont journellement importées ici, d'Ontario, etc., et ce qui est pis encore, il constate que nombre de cultivateurs achètent une grande partie de la viande requise pour leur propre consommation, quand ces mêmes cultivateurs ne savent que faire des milliers de minots d'avoine, d'orge et de blé endommagés qu'ils ont encore en main. On se prive d'une source énorme de revenus, en négligeant la porcherie et le poulailler. Il démontre par là que la province abonde en ressources, et qu'il suffit de bien les utiliser pour amener parmi nous la richesse et la prospérité.

Choses et Autres

Le château Saint-Louis, à Québec, doit être démoli au printemps pour l'érection de l'hôtel du C. P. R. Le château occupé actuellement par l'école normale n'a aucune valeur historique, car l'ancienne résidence des gouverneurs français a été brûlée dans le siècle actuel.

Pour des raisons de santé, M. le juge Mathieu a donné sa demission comme commissaire royal, à Québec. Il est remplacé par le juge Pagnuelo.

Deux élections fédérales ont eu lieu samedi, à Ontario-Sud et Hastings-Est Les deux candidats conservateurs ont été élus. En mars, les deux divisions étaient libérales, et ce revirement est d'autant plus significatif que toutes deux touchent aux frontières des Etats-Unis. Ce devrait être là, si quelque part, que l'on devrait désirer la réciprocité.

Demain, ouverture de la session du Parlement fédéral.

A l'occasion de la publication du rapport du juge Jetté, M. Mercier a lancé un manifeste aux électeurs, dans lequel il promet, s'il est vainqueur, de composer son cabinet des hommes les plus capables d'inspirer la confiance, de conserver le crédit de la province et de donner satisfaction aux honnêtes gens de tout parti, toute race et toute religion.

Il y a actuellement neuf vacances au Sénat du Canada: Plumb, Niagara, décédé; Alexander, Woodstock, vacance pour cause de maladie; Leonard, London, décédé; Baillargeon, Stadacona, décédé; Paquette, décédé; Lacoste, nommé juge en chef de Québec; Archibald, N. E., décédé; Carling, London, démissionnaire; O'dell, N.-B., décédé.

La nomination, dans le comté des Deux-Montagnes, a eu lieu lundi. M. Girouard, conservateur, et M. Mathieu, libéral, sont candidats.

John Hearn et Arthur H. Murphy ont été mis en nomination pour Québec-Ouest. Le premier est le candidat du gouvernement et l'autre se présente comme candidat libéral. Thomas McGreevy s'est retiré de la contestation.

Le bill de M. Balfour établissant le gouvernement municipal en Irlande a été lu une première fois devant le parlement anglais, jeudi soir. Le chef conservateur a prononcé un long discours à l'appui de cette mesure, ce qui n'a pas empêché qu'elle a été fort mal reçue par les Gladstoniens et les Irlandais, tandis que les amis du gouvernement n'en sont qu'à demi satisfaits. On croit que des modifications seront faites dans le bill avant qu'il subisse sa deuxième lecture.

Aux dernières élections générales, dans le Nebraska, M. Boyd, le candidat démocrate, fut élu gouverneur de l'Etat; mais aussitôt on contesta son éligibilité sous prétexte qu'il n'était pas citoyen américain. L'affaire passa par tous les tribunaux et arriva enfin à la cour suprême des Etats Unis qui donna finalement gain de cause à Boyd. Cependant, M. Thoyer, le gouverneur républicain, profitant de cette contestation, refusa de céder la place à Boyd et continua à exercer ses fonctions. Le juge Maxwell, de la cour suprême, vient de décider que Thoyer n'avait plus droit d'exercer ses fonctions après l'expiration de son terme, et qu'en attendant l'issue du procès, il appartenait au nouveau lieutenant-gouverneur d'agir comme chef de l'Etat. On ne saurait dire encore quelles peuvent être les conséquences de cette décision.

Le 13 courant était le jour de fête du président Lincoln, qui est fête légale pour tout le pays. Tous les bureaux publics de Chicago étaient fermés. C'est surtout dans les écoles que l'on observe l'anniversaire de la naissance du président Lincoln par des séances littéraires dont le programme se compose d'essais sur la vie et les œuvres de l'homme dont on honore la mémoire. C'est là un excellent moyen de développer sur la jeunesse des sentiments patriotiques en leur faisant connaître les grands hommes du pays.

Il est maintenant décidé que Chicago aura son institut des beaux-arts sur le *Lake Front*, et le palais que l'on doit y construire est estimé au montant de $800,000. La bâtisse sera du genre classique et à l'épreuve du feu; elle doit occuper le terrain de l'exposition industrielle actuelle et l'immense construction en bois doit disparaître immédiatement.

Il a été décidé dernièrement, à Washington, après des débats violents et de vives discussions, que la convention démocratique se tiendrait à Chicago, le 21 juin prochain. Le but de cette convention est de faire le choix d'un candidat pour les prochaines élections présidentielles et c'est peut être pour un parti politique, l'occasion de réunir le plus grand nombre de politiciens célèbres du pays.

Le 22 février, jour de la fête de Washington, les sénateurs et les membres du Congrès ont visité Chicago et les terrains de la grande exposition. Les invitations ont été lancées par le comité des citoyens. Le principal objet de cette visite était de donner des idées plus claires sur l'exposition et laisser voir les progrès pratiques déjà faits. Le côté social n'a pas été non plus négligé et tout en rendant cette visite profitable elle a été des plus agréables.

Une Belle Excursion

MM. H. F. Despars et F. E. Verge, sont arrivés hier de leur excursion de près de cinq semaines. Ils ont visité Saiet-Louis, la Nouvelle-Orléans, San-Antonio, Texas; El-Paso, N. M.; Riverside, San-Bernardino, Los Angeles, Santa-Barbara, Santa-Ynez, San-Francisco, Oakland, Cal.; Portland, Ore.; Tacoma et Seattle, W. T.; Victoria, Vancouver, New-Westminster, C. B., et sont revenus par le C. P. R.

Partis d'ici pendant les grands froids, ces messieurs quoique s'y attendant n'ont pu s'empêcher d'être agréablement surpris du changement de climat. A la place de la neige et de la glace qu'ils laissaient, ils ont trouvé des fleurs, des fruits, de la verdure luxuriante. Leur voyage s'est effectué durant la plus belle saison de l'année. Ici nous avons l'hiver qui est froid, là ils ont l'été qui est excessivement chaud. L'été à Manitoba et l'hiver à la côte du Pacifique réunis dans un même pays seraient le pays où tout le monde voudrait aller finir ses jours. San Francisco, disent-ils, est la plus belle ville du littoral.

Les excursionnistes ont rencontré des Canadiens-français partout où ils sont passés, et la plus part réussissent bien. A Oakland, Cal., ils ont visité le couvent du Sacré-Cœur qui compte plusieurs religieuses Canadiennes-françaises, entre autres la Révde Sœur Marie Mathilda, sœur de Madame T A. Bernier, de cette ville, la Révde Sœur Lacoste. Dans les voitures du chemin de fer partant de la Nouvelle-Orléans, sur les bords du golfe du Mexique jusqu'aux frontières du Texas, le français est la langue dominante. Un français ne peut manquer de constater ce fait avec bonheur. Ces régions sont habitées par les descendants des anciens planteurs et colons français.

Le prix des terrains est excessivement élevé.

Tacoma, Seattle, sont des villes florissantes, de même que les villes de la Colombie.

Comme tous les voyageurs, ils ont admiré les travaux gigantesques effectués par le C. P. R. dans les Montagnes Rocheuses.

Somme toute, les excursionnistes sont contents de leur voyage.

PERSONNEL

Les hons. sénateurs Girard et Boulton, l'hon. A. A. C. LaRivière, MM. Daly, Davin, McDowall, sont partis lundi pour assister à la session du parlement fédéral.

M. Boire, gérant de la succursale de la Banque Hochelaga et sa famille et M. Frigon, sont arrivés à Winnipeg par le C. P. R.

Son honneur le lieutenant-gouverneur et Madame Schultz sont rentrés samedi d'un voyage à Ottawa.

M. J. C. Chapais, assistant commissaire de l'industrie laitière, donne des conférences dans l'ouest, cette semaine.

M. Toysonnier, de Saint-Lanrant, était de passage à Saint-Boniface hier.

Nous apprenons avec plaisir que M. Henri Godard, du palais archiépiscopal, grièvement indisposé depuis plusieurs semaines, est rétabli. Il pourra vaquer à ses occupations sous quelques jours.

M. et Madame F. Gingras, Mademoiselle Gingras, Madame E. Genthon, Mademoiselle Genthon, Madame A. Lévêque, sont allés lundi à Neche, N.D., en promenade chez M. Norman Gingras.

Notre estimable concitoyen, M. Victor Mager, qui a subi une opération il y a quelques semaines, est encore retenu dans ses appartements. Nous espérons cependant que nous aurons le plaisir de le voir au milieu de nous avant longtemps. L'on se rappelle que dans le cours de l'automne M. Mager fit une chute en descendant de voiture, le mal lui parut insignifiant mais sa jambe empira graduellement et une opération fut jugée nécessaire.

ECOLE INDUSTRIELLE DE SAINT-BONIFACE

Les enfants de l'Ecole Industrielle viennent d'être vaccinés par M. le Dr Lambert. Ces intéressants aborigènes font bonne contenance, malgré la fièvre qui les a saisis tous à la fois.

Il est regrettable que le gouvernement ne permette pas l'admission d'un plus grand nombre d'élèves dans cette école. Le changement qui s'opère en eux est un gage de la réforme qui se ferait dans leurs tribus respectives, s'ils étaient en assez grand nombre pour pouvoir plus tard donner le ton.

Nous enregistrons avec regret la nouvelle du décès prématuré de Mademoiselle Eugenie Trudeau, fille de notre estimé concitoyen, M. Simon Trudeau, de Prairie Grove. Elle était indisposée depuis quinze jours seulement; sa maladie paraissait peu grave d'abord, mais des complications imprévues sont venues enlever tout espoir de guérison, et dimanche soir, elle rendait le dernier soupir.

Ses funérailles ont eu lieu ce matin, à la cathédrale. Outre la famille, un nombre considérable d'amis, tant de Prairie Grove que de Saint-Boniface et Winnipeg, y assistaient.

Nous offrons à M. Trudeau et à sa famille nos sincères condoléances.

Chronique Locale.

—Lisez l'annonce de M. E. Guilbault.

—La législature provinciale sera convoquée vers le 15 mars, dit on.

—Le gérant de l'hôtel Manitoba a donné sa démission aux autorités du N. P.

—Il y a menace de grève de la part des conducteurs et des serre-freins du C. P. R.

—Le temps est revenu au doux; pour peu que cela continue, nous n'aurons plus de chemins dans deux ou trois jours

—L'on peut se procurer du bon beurre chez T. Finklestein pour 15 cts la livre ou 8 livres pour $1.00. Une visite est sollicitée. 4i 24.2.92

—Le *Free Press* annonce que les directeurs du chemin de fer Manitoba et South Eastern ont l'intention de construire leur ligne jusqu'à Sainte-Anne l'été prochain.

—L'hôpital de Saint-Boniface est plus que rempli depuis plusieurs semaines; on a été obligé de refuser un grand nombre de malades qui sollicitaient leur admission.

—Il y aura demain soir, au Collège, une soirée dramatique et musicale donnée par des amateurs et des élèves. Le programme est des plus attrayants. Nous croyons qu'il y aura salle comble.

—Il y a eu séance régulière du conseil de ville lundi soir. Après les affaires de routine, le conseil a discuté le règlement concernant la Cie Norwood. La seconde considération n'est pas encore terminée; il y aura une séance spéciale du conseil lundi pour terminer cette affaire.

—C. W. Lutes n'est pas autorisé à recevoir d'applications, percevoir de primes, ni à expédier aucune affaire quelconque pour la Cie d'Assurance de Vie, London & Lancashire, ni aucune autre compagnie que représente M. A. Holloway, agent général, Manitoba et T. N. O. 4i 3 2.92

—Il y aura ce soir à la Salle Unity, block McIntyre, Winnipeg, sous les auspices de la C. M. B. A., un social auquel tous les catholiques et les amis sont cordialement invités à prendre part. Il y aura chant, musique, etc.

Plusieurs de nos amateurs de Saint Boniface doivent prendre part à cette soirée.

—En jetant un coup d'œil sur les quotations du tabac Virginie, sur les marchés, l'on voit que le plus haut prix payé pour les "remplisseurs" ou le tabac qui forme le corps de la palette, correspond presque aux factures de tabacs en feuille importés à Ontario. Et, comme environ les quatre-cinquièmes des feuilles importées dans la province le sont pour le "Myrtle Navy," ce fait est la preuve officielle que le "Myrtle Navy" est fait de la meilleure feuille du Virginie.

DECES

TRUDEAU—A Prairie Grove, le 21 courant, à l'âge de 20 ans, demoiselle Eugénie Trudeau, fille de M. Simon Trudeau.

AVIS.

Avis a été donné ci-dessus que M. Peter Reed Young, négociant général de la paroisse de St. Andrews, Man., m'a fait cession au profit de tous ces créanciers, le 13ème jour de février 1892. Une assemblee des créanciers sera tenue à mon bureau le 26 de février 1892, à 4 heures p.m.

Toutes réclamations doivent être produites et accompagnées d'une déclaration statutaire d'ici à 30 jours de cet avis, et pour donner droit à un créancier de voter, il faut que les réclamations soient produites avant ou le jour même de l'assemblée.

S. A. D. BERTRAND.
jno 17.2.92 Syndic Officiel.

AVIS

Est par le présent donné qu'il sera fait au Parlement de la Puissance demande d'un amendement à la charte de la compagnie du chemin de fer *Manitoba and Assiniboia Grand Junction*, accordant à la dite compagnie le pouvoir de prolonger sa ligne de chemin de fer d'un point ou près du lac Dauphin jusque dans la cité de Winnipeg, et d'émaner des actions préférentielles en sus de son stock d'actions ordinaires.

Daté le 4 février 1892.

VIVIAN & CARBERT,
Winnipeg, Man.,
9i 10.2.92 Solliciteurs de la compagnie.

AVIS est donné par le présent que James Albert Manning Aikins, de la Cité de Winnipeg, dans le Comté de Selkirk, dans la Province du Manitoba, avocat, s'adressera au Parlement du Canada, à sa prochaine session, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son épouse Mary Bertha Aikins, maintenant de l'Etat de New-York, un des Etats-Unis d'Amérique, pour cause d'adultère, de désertion et de bigamie.

W. H. CULVER.
Solliciteur du requérant.

Daté à Winnipeg, dans la Province du Manitoba, ce 17e jour de juin A.D. 1891.
jno 19.8.91

AGRICULTURE

LA SCIENCE DANS L'ÉLEVAGE DES CHEVAUX

Actuellement le mot zootechnie est, à juste titre, introduit dans le langage des sciences vétérinaires et agricoles. Littéralement ce mot comprend la reproduction et l'exploitation industrielle des animaux de notre pays.

Je me limiterai dans cet article-ci à la reproduction et exploitation du cheval.

Maintenant, dans quel but le zootechnicien se livre-t-il à ce genre d'industrie et quelles sont les connaissances qu'il devrait posséder pour faire d'une manière pratique et productive l'application des principes de la science qu'il professe ?

Dans cette province, l'éleveur de chevaux n'est qu'un industriel qui produit et exploite ces animaux domestiques au meilleur de ses intérêts. Il ne les considère que comme des machines qui doivent toujours vivre et fonctionner pour lui en vue du plus grand bénéfice possible. Donc il est avant tout spéculateur : il ne voit dans l'animal dont nous parlons que le côté utile et lucratif.

Exceptons toutefois de cette règle assez générale, la foule de nos amateurs qui se proposent avant toutes choses le bien et la prospérité du pays. C'est dans ce noble but qu'ils ont dépensé leur énergie, leurs capitaux, leur temps même ; et bien qu'ils n'aient pas réussi au point qu'ils l'espéraient, il est incontestable qu'ils ont donné l'élan tout en cultivant le goût.

L'un et l'autre, l'éleveur et l'amateur ont à peu près manqué le but. Voici pourquoi.

Pour faire pratiquement et productivement l'application des principes de cette science, il est indispensable à celui qui s'y livre de posséder des connaissances étendues de la physiologie, de la pathologie et de l'hygiène, quoique l'hygiène dans ce cas ne soit pas toujours sanitaire comme celle du médecin de l'homme ainsi qu'on peut le voir dans plus d'une de nos spéculations animales. Chez nous cependant *l'hygiène médicale vétérinaire* ne manque pas d'avoir son importance. C'est elle qui nous fait prendre des mesures pour garantir nos animaux d'une foule de causes produisant des maladies *sporadiques*, et en particulier celle des épizoties. Ces dernières, on le sait, le plus souvent sont dues à une influence mauvaise des agents extérieurs des lieux. Elle indique aussi les moyens d'en prévenir le retour, et contribue souvent plus que les autres branches de la science médicale, à la guérison des affections intérieures, tout en facilitant également le succès des grandes opérations chirurgicales. Enfin, elle nous sert comme un puissant moyen d'assurer le capital représenté par les animaux du domaine agricole, qui sous l'influence de la domesticité, privés du grand air et des aliments que la nature leur avait destinés, ne peuvent être bien conservés que par les soins d'une hygiène propre. De ce qui précède, il reste bien acquis, ce me semble, que le zootechnicien doit de toute rigueur posséder des connaissances sur les matières citées plus haut, connaissances qui ne peuvent s'acquérir que dans nos écoles vétérinaires. Prenons pour exemple l'étude de la conformation des animaux qui est de la plus haute importance ; cependant rien n'est moins bien connu que cette grave question.

Si l'on étudiait bien la conformation des animaux, la tâche serait rendue infiniment plus facile ; nous ferions ce qu'ont fait les Anglais, des chevaux spéciaux pour chaque spécialité de service. En ce pays, nous avons tous les éléments physiques propres à nous conduire aux meilleurs résultats, une chose cependant nous manque, c'est la science des animaux qu'on peut acquérir dans nos écoles spéciales d'agriculture et de zootechnie vétérinaire. Mais tant que nos éleveurs opèreront comme ils l'ont fait jusqu'ici nos animaux seront ce qu'ils sont aujourd'hui. Nous les aurons tels que la nature nous les donne, l'art y aura produit quelques effets désirables, mais par rares exceptions. J'ai souvent pensé, lorsqu'appelé comme expert dans des expositions d'animaux de comtés, ainsi qu'en visitant les expositions provinciales, qu'elle était la cause de cette mauvaise conformation générale des chevaux issus de pères assez bien conformés et pour lesquels on avait dépensé de grosses sommes d'argent. Un petit examen de nos chevaux dans la province nous persuadera bien vite que la plupart, jeunes ou vieux, souffrent des ortores et d'une conformation plus que vicieuse, en dépit des sacrifices que nous avons faits, comme amateurs ou industriels pour l'amélioration de la race chevaline. D'où vient le mal ? Presque toujours du fait que l'on a méconnu jusqu'ici la science, on a oublié les services qu'elle pouvait rendre. En conséquence on a ignoré l'hygiène. De là principalement l'insuccès de ces entreprises. Un fait le prouve plus que tous autres.

Quels sacrifices n'avons-nous pas faits pour l'importation d'étalons de race ? et qu'avons-nous fait pour la jument ? ne joue-t-elle pas un rôle aussi important dans la reproduction que l'étalon ? L'homme de science n'aurait pas oublié que le proverbe : Tel père, tel fils, est aussi vrai au féminin qu'au masculin. Il aurait contrôlé par l'étude de la conformation particulière, par ses recherches, son expérience et sa science, les produits sous ses soins, la race chevaline serait améliorée, l'industrie aurait profité. C'est ce qui arrivera quand on reconnaitra le rôle qu'il est appelé à jouer, quand on lui confiera cette industrie qui est particulièrement de son domaine.

JOHN D. DUCHENE.

ECONOMIE CHEZ LE CULTIVATEUR

Le cultivateur doit être aussi économe que possible ; mais cette économie ne doit s'étendre qu'à des choses de luxe, à des objets dont il peut se passer. Il devra éviter toutes dépenses qui l'empêcheront de se procurer les choses nécessaires à l'exploitation de sa ferme et à son bon entretien.

Le cultivateur fera acte d'économie s'il sait se priver de chevaux et de voiture de luxe. Mais si par motif d'économie il achète des chevaux défectueux pour le service de sa ferme, parce qu'il les a obtenus à bas prix, il donne l'exemple d'une fausse économie. Si, sous prétexte d'économie, un cultivateur emploie des instruments aratoires défectueux et qui exigent souvent des réparations, au moment même où il en a plus besoin, c'est encore là une fausse économie en ce que ces réparations occasionnent des pertes de temps, soit pour les semences, les labours, les récoltes, etc. Si pour se procurer le moins de bras possible, épargner la main-d'œuvre, un cultivateur néglige l'entretien de ses clôtures, le nettoiement de ses fossés ; s'il ne fournit pas à sa terre, en temps convenable, l'engrais nécessaire à sa production, au lieu d'opérer des économies, il s'appauvrira davantage par la diminution qu'il aura occasionnée dans le rendement de ses récoltes, toujours par une mesquine économie ou un faux calcul.

RECETTES

Moyen de donner à la tapisserie une meilleure apparence.—On donne à la tapisserie une meilleure apparence, en ayant soin de passer dessus un linge recouvert de farine de blé-d'inde sèche. Cette opération enlève la poussière et la fumée. Du pain rassis émietté produit le même effet.

Moyen de rendre les étoffes imperméables.—Mettez 1 demi livre de sucre de plomb, autant d'alun en poudre, dans 5 pintes d'eau. Remuez pour faire bien dissoudre et laissez reposer. Décantez, pour obtenir la liqueur pure, sans remuer le fond, et versez dans un autre baquet. Déployez et secouez fortement votre étoffe. Faites-la tremper dans ce liquide vingt à trente heures. La retirer sans *la tordre* ; la tirer à plat et l'étendre sur le gazon, si c'est possible.

AVIS.

Avis est par le présent donné qu'il sera fait une demande au Parlement du Canada, à sa prochaine session, d'un acte pour incorporer " La Compagnie de Chemin de Fer Manitoba et James Bay," accordant à la dite compagnie pouvoir de bâtir, construire et exploiter une ligne de chemin de fer partant de la cité de Winnipeg, ou de la rivière de l'Aigle, sur le chemin de fer Canadien du Pacifique, à l'est de Winnipeg, ou de tout autre point de la dite ligne, entre la dite cité de Winnipeg et la ville de Port Arthur, dans la province d'Ontario ; de là se dirigeant au nord-est ou au nord-ouest, selon le cas, jusqu'à un point sur la rivière Albany, à la tête des eaux navigables de cette rivière, pour de là se raccorder à la ligne projetée de la compagnie de chemin de fer Nippissing et James Bay.

Daté le 26 janvier 1892.

VIVIAN & CARBERT,
Solliciteurs des requerants,
Winnipeg, Man.

9i 3.2.92